

Fiche documentaire

1. Décentralisation et redistribution des pouvoirs : la donation-partage ouvre-t-elle une guerre de succession ?
2. 2006_mémoire géop_décentralisation_CHOUTET
3. Chef d'escadron (gendarmerie) Damien Choutet
4. 24 mars 2006
5. B3
6. Mémoire de géopolitique
7. La décentralisation consiste à transférer des compétences de l'État à des collectivités territoriales dotées d'une capacité juridique et d'une autonomie financière. Mais cette relative indépendance octroyée aux collectivités génère mécaniquement de la comparaison et de la compétition entre elles. Ainsi l'État semble avoir consenti une donation-partage de ses compétences à des héritiers qui s'affrontent dans un jeu de luttes d'influence pour la consolidation ou l'extension de leur propre pouvoir. Pour autant, manifestement non prêt à abandonner la maîtrise de l'administration du territoire, l'État conserve un rôle de modérateur et d'arbitre dans ces conflits. Pour mettre ceci en évidence, il convient de présenter les différents acteurs du lent processus de maturation qui a conduit à la décentralisation, avant d'explicité les moyens mis en œuvre par l'État pour réguler les différents mécanismes de concurrence qui régissent les relations entre les différentes collectivités.
8. Décentralisation, collectivités territoriales, État, déconcentration.